

À QUI S'ADRESSER ?

Le 103

Service Ecoute-Enfants de la FWB.

Tous les jours de 9h à minuit, gratuit et anonyme

www.103ecoute.be

Un service d'aide en milieu ouvert (AMO) de l'aide à la jeunesse.

Gratuit et confidentiel.

AMO Canal J Rue d'Espinoy 4 à Tournai

069/84.26.44

116 000 — Child Focus

Tous les jours de la semaine 24h/24. Gratuit.

www.childfocus.be/fr

Service « Droit des jeunes »

www.sdj.be 065 35 50 33

Ton entourage

Famille, amis, copains de classe, personne de confiance

À l'école

Centre PMS, enseignant, éducateur, direction.

Police

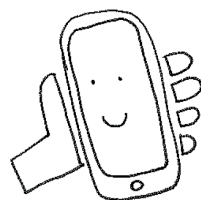
Signaler des faits de harcèlement au commissariat de police de ta région.

www.police.be

Nous, Infor Jeunes ou la Fédération Infor Jeunes

www.inforjeunes.be

Il est essentiel de parler à quelqu'un pour se sortir du harcèlement.



Infor Jeunes Tournai ASBL
Rue Saint-Martin, 4-6 — 7500 Tournai
+32 (0)69 22 92 22
tournai@inforjeunestournai.be
www.inforjeunestournai.be



EDITION 2018

#HARCÈLEMENT
#CYBER-HARCÈLEMENT



LE (CYBER)
HARCÈLEMENT

HARCELER, CE N'EST PAS BANAL



Harceler, c'est soumettre une personne à des attaques, sans répit.

C'est un enchaînement de comportements abusifs et répétés qui portent atteinte à la personnalité, à la dignité ou à l'intégrité physique ou psychologique d'une personne.

Harceler, c'est viser la destruction progressive d'une personne et entretenir autour d'elle un état de terreur. Le harcèlement se concrétise par :

- des paroles et des écrits : insulte, moquerie, rumeur, menace, humiliation ;
- des gestes : gifle, coup, blessure ;
- des actes : vol, dégradation, racket, etc.



Le harcèlement est lourd de conséquences non seulement pour la victime (perte de confiance en soi, décrochage scolaire, repli sur soi, dépression, automutilation, violence dirigée vers elle ou vers les autres) mais aussi pour l'auteur qui risque des poursuites pénales de même que ceux qui n'ont pas réagi pour stopper le phénomène.

Harceler, ce n'est pas banal ni pour la victime, ni pour l'auteur, ni pour les témoins (les personnes qui regardent, rigolent, ne réagissent pas...). Tout le monde est concerné.



HARCÈLEMENT, QUE DIT LA LOI ?

Le harcèlement est un délit. Il tombe donc sous le coup de la loi pénale.

La loi prévoit une peine d'emprisonnement ou une amende si tu es majeur; des travaux d'intérêt général, la réparation du

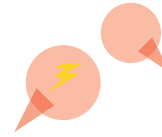


dommage si tu es mineur.

Chaque cas est particulier et la peine sera différente selon la gravité des faits.

Si en théorie les victimes semblent bien protégées par la loi, dans les faits la situation est plus compliquée car l'ampleur du phénomène est récente et tout le monde n'est pas encore assez sensibilisé, armé!

Seulement 5 à 15% des victimes osent en parler à un adulte, par peur des représailles, par honte ou par manque d'informations.



CYBER-HARCÈLEMENT

La diffusion de textes injurieux, d'images dégradantes, de films malveillants ou diffamatoires sur Internet a augmenté avec l'utilisation des médias numériques et la généralisation des smartphones.

Désormais, la victime est harcelée non-stop.

Elle ne se sent plus en sécurité nulle part. Même chez elle, même dans sa chambre elle n'est plus jamais tranquille, sans cesse harcelée. Elle peut être ridiculisée en un éclair aux yeux de tous. Elle est dépossédée de son image, de son ressenti, de son droit de réponse, de toute défense.

Par ailleurs, rien n'est oublié sur Internet et les contenus publiés peuvent ressurgir.



COMMENT RÉAGIR ?

Si tu es témoin, ne prends pas part aux actes du harceleur: ne fais pas suivre de photos, de vidéos ou des messages insultants ou dégradants—même si tu te dis que "c'est pour rire".



Parle de ce que tu as vu/entendu/constaté avec la victime, sois à son écoute.



Signale le harcèlement à d'autres personnes de confiance. Bref, ne reste pas les bras croisés. Ton rôle est plus qu'important !



Si tu es harceleur, rends-toi compte qu'il n'y a aucun bénéfice dans ce harcèlement ; réalise les effets désastreux de ton comportement et interroge-toi sur les raisons qui te poussent à faire du tort à cette personne. Si tu as toi-même été victime, ce n'est pas en reproduisant ce que tu as subi que ta souffrance sera moins pénible.

Si tu es victime, sois le plus discret possible sur la toile. Ne réponds pas ou n'essaie pas de te venger, cela pourrait aggraver la situation. Le mieux est toujours de ne pas répondre.

Sauvegarde les preuves de ce harcèlement, garde les sms, fais des captures d'écran. Tu en auras besoin pour prouver les faits.

Ne reste pas seul. Ne te sens pas responsable d'avoir été choisi par ton harceleur, n'aie pas peur ou honte. Confie-toi à quelqu'un en qui tu as confiance : ami, frère/soeur, parent, famille, moniteur de sport, éducateur, professeur, chef scout, etc.



Si tu n'as personne à qui parler, téléphone gratuitement au 103, il y aura TOUJOURS quelqu'un pour t'écouter.

103